

Envoyé en préfecture le 01/03/2019

Reçu en préfecture le 01/03/2019

Affiché le

- 1 MARS 2019

ID : 056-215601626-20190226-DB20190210A-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mardi 26 février 2019

ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE DE LABELLISATION CIT'ERGIE

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Patrick GOUELLO, Katherine GIANNI, Bernard CLERGEON, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Martine LIEDOT, Armelle GEGOUSSE, Anne-Valérie RODRIGUES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Dominique SAURAY, Dominique QUINTIN, Isabelle LE RIBLAIR, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Thierry LE FLOCH, Yolande ALLANIC, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Christelle CAINJO à Patricia QUERO-RUEN, Dominique DAUGES à Loïc TONNERRE, Teaki DUPONT à Isabelle LE RIBLAIR, Sylvain BRITEL à Daniel LE LORREC

Absents: Philippe DONIES, Claudie LE BIHAN (sortie de salle)

Secrétaire de séance : Claudie LE BIHAN

Présents : 27
Pouvoirs : 04
Absents : 02

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE DE LABELLISATION CIT'ERGIE

Rapporteur : David DREGOIRE

Afin de s'inscrire dans une démarche vertueuse en matière de gestion de l'énergie à l'échelle de son territoire, la ville de Ploemeur souhaite s'engager dans la démarche portée par le label Cit'Ergie.

Ce label, récompense pour 4 ans la qualité de la politique énergie climat mise en place par la collectivité. Au-delà d'un label, il s'agit avant tout d'une démarche d'amélioration continue qui doit permettre à la ville de structurer la gouvernance de cette politique et de mobiliser les acteurs du territoire. Cette démarche s'inscrit en parfaite cohérence avec la mise en œuvre opérationnelle du nouveau Plan climat air énergie territorial porté à l'échelle de l'EPCI par Lorient Agglomération.

Quatre collectivités du territoire sont intéressées pour s'inscrire dans cette démarche : Larmor-Plage, Hennebont, Lorient et Lorient Agglomération. Pour ces 2 dernières, il s'agit d'un renouvellement de leur engagement dans la démarche. Elles seront, ainsi que Ploemeur, accompagnées dans le processus par un conseiller accrédité Cit'Ergie.

Le processus se construit en quatre étapes :

- Réalisation d'un état des lieux pour évaluer le niveau de prise en compte des enjeux énergie climat dans chaque secteur
- Elaboration du programme d'actions pluriannuel qui permet d'établir une feuille de route stratégique et opérationnelle dans chaque politique sectorielle pour 4 ans
- Audit externe en vue de la demande de labellisation
- Suivi de la mise en œuvre et des résultats

Un groupement de commande à l'échelle des collectivités concernées permettra de retenir le même conseiller et de mutualiser en partie les démarches à engager, notamment les groupes de travail de la phase « état des lieux ».

Ceci permettra d'articuler au mieux l'ensemble des compétences villes-agglomération, augmentera la capacité d'action, la cohérence dans les actions mises en place et favorisera l'échange d'expérience. Il existe peu de références françaises d'une telle synergie.

Le référentiel de labellisation s'articule autour de 60 actions réparties en 6 domaines : Planification du développement territorial / Patrimoine de la collectivité / Approvisionnement énergie, eau, assainissement, déchets / Mobilité / Organisation interne/Coopération, communication.

Le coût de la prestation du Conseiller Cit'ergie est estimé à 17 900€ HT (21 480 € TTC), financé à 50% par l'ADEME.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29 et suivants, L.2321-2 29°, R.2321-2 ;

Vu l'avis de la commission « Finances et Ressources humaines » du lundi 18 février 2019 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

Envoyé en préfecture le 01/03/2019

Reçu en préfecture le 01/03/2019

Affiché le

- 1 MARS 2019

ID : 056-215601626-20190226-DB20190210A-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **ENGAGE** la collectivité dans la démarche Cit'ergie
- **SOLLICITE** la subvention correspondante auprès de l'ADEME

Délibération adoptée à l'UNANIMITE – 9 ABSTENTIONS (Michel LE MESTRALLAN – Daniel LE LORREC – Thierry LE FLOCH – Sylvain BRITEL – Irène BELLEC - Dominique SAURAY - Michel ROUALO - Loïc TONNERRE– Dominique DAUGES)

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Ronan LOAS', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'LE MAIRE' at the top, 'MORBIHAN' at the bottom, and a central emblem featuring a map of the region. A horizontal line extends from the right side of the stamp across the page.

Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme.

**Ronan LOAS,
Maire**